Le petit saint-montais

Dans une calebasse qui a contenu de l'huile, il y en aura toujours un reste.

Proverbe africain

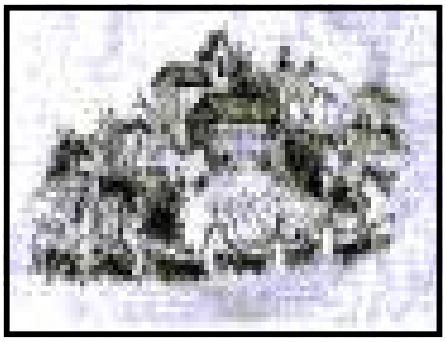

Trimestriel
Foyer Rural
SAINT-MONT
N° 36
Eté 2004

Editorial

La chaleur est de retour !
Elle nous encourage à paresser, à faire la sieste à l'ombre, en lisant le petit saint-montais, par exemple.
Dans ce numéro, vous découvrirez que le printemps a été riche en activités : fête des fleurs, fête du vin, …
Mais ce n'est pas fini. Bientôt, après la féria d'Aire-sur-Adour, Saint-Mont sera en fête. En pages centrales, vous découvrirez le programme des festivités mais surtout, au verso, les tâches à effectuer et les volontaires qui ont choisi durant ces trois jours d'animer leur village. Bien sûr, cette liste n'est pas exhaustive et toutes les bonnes volontés seront acceptées et trouveront de quoi s'occuper.
En attendant, je ne peux que vous souhaiter une très bonne lecture à toutes et à tous.

Le Président du Foyer Rural,

Michel PETIT

Le petit saint-montais est la revue des adhérents du foyer rural de SAINT-MONT. Pensez à acheter votre carte dès septembre 2004

Au sommaire

Lire, en pages centrales, le programme de la fête, les délibérations du conseil municipal, les rubriques locales, les nouvelles en bref, les annonces de festivités, ...

Fête des fleurs 2004

Toujours autant de succès pour le char saint-montais. Il faut dire que cette espagnole ne manquait pas de superbe. La guitare et l'éventail étaient tout aussi magnifiques (voir en page).

SAINT-MONT
Fête locale
25, 26, 27 et 28 juin 2004

La vie du village

Nouvelles en bref de A à Z

Actions sociales : Pendant la période estivale, il n'y aura pas de permanences. Elles reprendront dès fin août.
Mais le transport intercommunal sur RISCLE le vendredi matin a débuté. Il atteint parfaitement ses objectifs :

- assurer une solidarité envers les personnes âgées ou à mobilité réduite,
- créer du lien social.

Deux transports ont eu lieu avec dix-sept personnes sur cinq communes. Les commerçants risclois ont su accueillir gentiment ces nouveaux clients.
Merci aux bénévoles des actions sociales d'avoir su œuvrer pour une mise en place efficace.

Chemin de la Manive : Une erreur à réparer dans le dernier petit saint-montais. En effet, il faut préciser, qu'outre Mme et M. DESCOUBET, Mme et M. BEAUDU ont cédé pour l'euro symbolique la partie du chemin attenante à leur champ. Ils ont également abattu un très beau chêne qui aurait gêné les travaux.
La précision est apportée.

Distillerie : Jacotte FEUGERE nous fait le point sur les démarches entreprises :
Face aux interprétations tendancieuses, aux réactions agressives, à la totale incompréhension de certains, il faut repréciser le sens de la démarche : il s'agit d'une démarche de citoyens soucieux de l'intérêt général, de la santé de tous, de l'avenir de nos enfants et petits enfants, de la préservation de l'environnement et du cadre de vie. Depuis juin 1999, à l'initiative de « riverains » inquiets des effets visibles de la pollution autour de la Distillerie, et de la possible absorption directe ou indirecte de substances nocives, nous avons, à maintes reprises, formulé des questions... « Quelle est la nature des rejets aériens et liquides produits par le fonctionnement de la Distillerie Chauvet ?.... peuvent ils avoir des effets néfastes sur la santé ?.... sur l'environnement ? ».

En l'absence de réactions et de réponses autorisées et compétentes,le 20 avril dernier, nous avons adressé un dossier aux différents échelons de l'administration. Il semble que notre demande ait été, enfin, entendue.
Le dossier signé par 31 familles saint-montaises est consultable par chacun et chacune d'entre vous, au domicile de Jacotte et Guy Feugère. Il vous suffit de les contacter au **05 62 69 65 34** .
Nous tenons à être parfaitement clairs et à répéter que notre action n'a absolument pas pour objet la fermeture de cette installation, mais en fonction des réponses attendues, sa mise en conformité .

Papiers recyclés :
Soyons écolos !
Adhérons.

L'association des actions sociales se propose de faire une commande de fournitures de papeterie (papiers recyclés). Vous pouvez consulter le catalogue :

- à l'ASSM le jeudi de 10h00 à 12h00
- chez Marie-Claude DUVIGNAU, au vil-

La Fête des fleurs

Quand Saint-Mont se met à l'heure espagnole, cela se

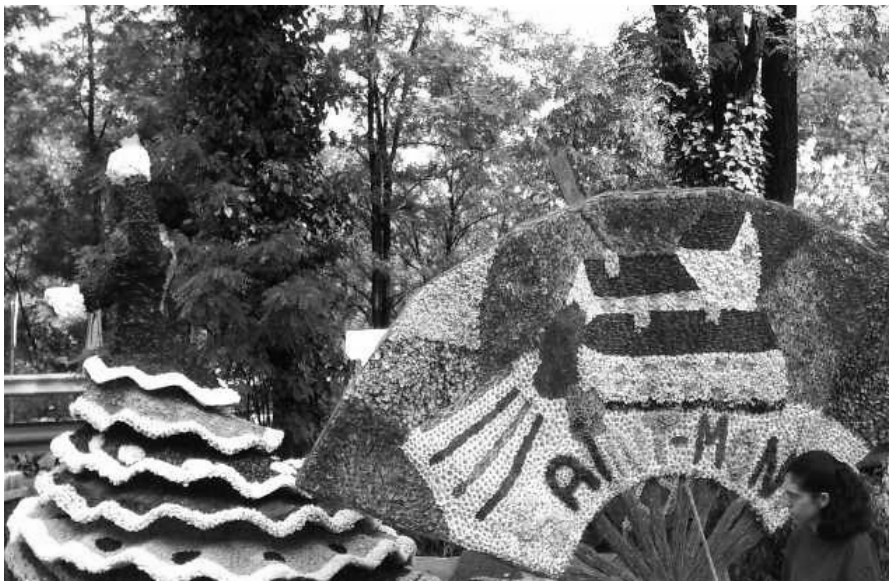

traduit par des couleurs éclatantes sur la robe d'une belle andalouse, son éventail et sa guitare.

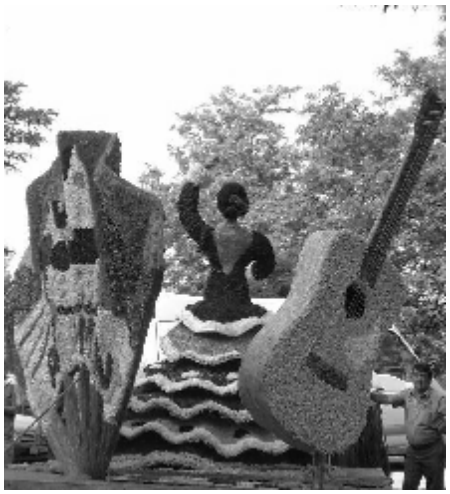

Encore une fois, ce sont des semaines de travail fournis par les saint-montais :

- mise à nu de la carcasse métallique,
- habillage avec du papier encollé
- peinture des objets
- collage des fleurs

Il faut du temps, beaucoup de temps pour arriver à un aussi magnifique résultat.

L'aventure a commencé il y a sept ans lorsque les saint-montais ont décidé de s'associer à la réussite de la fête des fleurs de RISCLE.

Ce furent le poisson, le coq, la montgolfière, le paon, la bergerie, le masque et enfin l'espagnole.

Des heures et des heures de travail qui ont permis aux saint-montais de se retrouver, de passer de bons moments conviviaux grâce à une organisation quasi sans faille de Josette COURTADE. Tout est prêt : colle, peinture, papier mais surtout le carburant sans lequel les gens ne pourraient pas travailler : boisson et nourriture. Et encore une fois, Serge, aux commandes des

grillades, a su préparer pendant les trois derniers soirs de véritables moments de chaleur humaine.

Alors merci à toutes celles et à tous ceux qui ont participé et, à l'année prochaine.

La Fête du Saint-Mont

La traditionnelle fête du vin a eu lieu le dernier week-end du mois de mars. Au

menu de ces trois jours : un temps très correct, beaucoup de monde le samedi et une fréquentation en baisse le dimanche (jour des élections cantonales et régionales).
Mais le temps était de la partie, même si une impression de froid a persisté durant les trois jours.

Consultons ensemble l'album souvenir : tout a commencé par la reconstitution historique de la livraison du vin par les paysans aux moines de Saint-Mont et bien sûr la dégustation du Faîte que de nombreux spectateurs ont pu apprécier.

Ce fut ensuite le tour du vin chaud préparé par Françoise (chut ! Elle, seule, en a le secret) et un repas tout canard servi à plus de … trois cents personnes. Il faudra sérieusement s'habituer à voir très grand l'année prochaine car l'attente fut longue mais les espoirs très bien récompensés, le repas étant excellent et

le cadre grandiose. Le samedi soir a permis, après la projection du match de rugby France/Angleterre sur

grand écran, d'apprécier la musique de Didier Music (de Condom) et le repas concocté par nos fidèles bénévoles. Merci à toutes celles et à tous ceux qui ont su s'investir pour une réussite parfaite de ces trois jours. Un repas de remerciements (fête du vin et fête des fleurs) nous attend en septembre 2004 pour mieux recharger les batteries pour 2005. Rendez-vous est pris !

En direct du conseil municipal

Vendredi 05 Mars 2004

Il s'agit d'une rencontre avec le Syndicat de l'Eau de Riscle : M. Saint-Cricq (Président) et M. Miniussi (Vice Président) ont rencontré le Conseil municipal. M. le Maire propose au SIAEP (**s**yndicat **i**ntercommunal d'**a**dduction d'**e**au **p**otable) de Riscle que Saint-Mont fasse partie intégrante du syndicat sous condition de reprise de l'actif et la remise en état du réseau.
Ces derniers ne sont pas défavorables à cette proposition mais doivent consulter leur Conseil d'Administration qui se réunira vendredi prochain.

Jeudi 11 Mars 2004

Excusés : Josette Courtade et Philippe Boueilh (Réunion de la Cave en même temps)

Eau : Monsieur le Maire rappelle le compte rendu de la réunion du 05 Mars. Après un tour de table, M. Petit s'interroge sur l'intérêt d'adhérer au SIAEP.

M. Moratello rappelle que nous sommes également desservis par le réseau de Viella.

Mme Descoubet demande quelles seraient les conséquences d'un refus de Riscle.

M. Faure lui répond qu'il a déjà fait une étude ; la seule solution envisageable serait une augmentation du prix de l'eau et des locations de compteurs.

M. Dubos souhaite que la totalité des réseaux soient transférée ainsi que la dette.

Après ce tour de table, une délibération est prise avec sept voix ***pour*** et deux c***ontre*** en faveur de l'adhésion au SIAEP.

Comptes Administratifs : Le tableau des comptes est présenté et n'appelle aucune observation à ce jour . Après avoir été étudié par les conseillers présents, il sera voté en même temps que le budget.
Le projet de réhabilitation du presbytère est suspendu pour l'instant. Les annuités d'emprunt du lotissement devront être autofinancées par une subvention du budget communal si aucun lot n'est vendu.

Questions diverses :

Élections régionale et cantonale : constitution des bureaux.

Participation au Syndicat d'Initiative de Riscle : 2 €/habitant. Accord du conseil.

Lotissement : Des revendications ont été formulées concernant le grillage de la réserve d'eau. Le grillage étant levé, deux chats ont été trouvés noyés. Que serait-il arrivé si des enfants y étaient passés ?

Il est proposé de planter des laurières et les trous seront bouchés sur toute la longueur. Accord du conseil et une corvée sera réalisée avant la fête du vin.

Pourrait-on semer de la pelouse devant les habitations, sur l'espace communal ?

Accord du conseil.

Foyer : Il faudrait remplacer 30 tables (portes déclassées). Accord du conseil.

Distillerie : M. Le Maire a rendu visite à Melle Chauvet qui lui a assuré que les analyses répondent aux normes. Elle ne chauffe plus au fioul lourd et a jusqu'en 2006 pour changer le brûleur. M. Tollis rappelle l'état du pont et s'interroge sur l'impact de cette pollution pour la santé des villageois. Mme Descoubet propose une nouvelle analyse au niveau des fumées puisque la propriétaire assure q'elle a changé de combustible. Les analyses que l'on nous montre sont toujours celles de 2001..

Berges de l'Adour : Mme Laporte signale que, suite à l'érosion des berges au niveau de sa station de pompage et celle de l'ASA du Saget, il faudrait procéder le plus rapidement possible à un enrochement. Une demande de subvention ne pourrait-elle être adressée au Syndicat de Défense de l'Adour de Riscle ? La délibération est prise à l'unanimité en faveur de sa requête. Mme Laporte se charge des travaux.

Monastère : Après une entrevue avec Mme Descoubet, M. Lissner signale que des tuiles de l'église sont tombées dans sa cour et que les enfants auraient pu être blessés. M. le Maire rappelle qu'un dossier est en cours aux Bâtiments de France pour les travaux d'entretien.

En direct du conseil municipal (suite)

Mardi 16 Mars

Préparation du budget : Une simulation est proposée avec la réfection du toit de l'église. Il n'y aura pas de travaux importants compte tenu de l'emprunt du lotissement.
Eau : il faut négocier avec le SIAEP les travaux urgents du village, compte tenu de la probable adhésion à ce Syndicat.
Impôts : Une augmentation permettrait la mise en place de nouveaux projets plutôt que de maintenir les taux et ne faire que de l'entretien. Après un tour de table, M. Tollis s'y oppose compte tenu des taxes prélevées par la Communauté des Communes. Mme Courtade demande comment l'on va justifier cette augmentation si aucuns travaux ne sont entrepris. Il est demandé une fois de plus l'éclairage public derrière le Foyer jusqu'au panneau Saint Mont, et puis une demande est faite pour le quartier du Cos.

Mardi 30 Mars

Excusée : Mme Descoubet

A l'ouverture de la séance, neuf habitants de Saint-Mont assistent à la réunion.
Un courrier a été adressé à tous les conseillers municipaux concernant la distillerie. M. le Maire a rencontré le Directeur de la DRIRE. Ce dernier prétend que les brûleurs sont aux normes jusqu'au 01/01/2005 (précédemment c'était 2006). Une nouvelle analyse a été réalisée et le résultat sera communiqué dans les jours qui viennent à toute la population.
Après de nombreuses questions et réponses par M. Petit, Moratello, Tollis et Mme Courtade, il ressort que tout le monde s'interroge sur le dépôt noir sur les arbres qui meurent. M. Petit souhaite avoir la confirmation de non dangerosité. M. Tollis donne le montant du devis du nettoyage du pont : 25 000 f par an. Mme Courtade préfèrerait une installation au gaz. Dans tous les cas, il est hors de question de faire fermer la distillerie comme c'est interprété par certains.

Compte Administratif : Après étude et à l'unanimité des membres présents, le compte administratif, du lotissement ; de l'eau et du CCAS sont adoptés à l'unanimité.

Budget : Une demande du Conseil Général est demandée pour les fonds de solidarité :
Fonds solidarité logement : 0.30 €/habitant, eau 0.20 €/habitant, énergie 0.30 €/habitant, aide aux jeunes 0.30 €/habitant. Accord du conseil pour inscrire ces subventions au budget.

Les recettes sont établies avec les nouvelles taxes : Le taux des impôts est voté avec une voix contre pour une augmentation :

		2004
Taxe habitation :	11.54 %	12,01 %
Taxe foncière :	12.78 %	13.30 %
Taxe Foncière Non Bâtie :	98.78 %	92.78 %

M. Petit rappelle que le projet des deux tranches de travaux pour l'éclairage public devra être prévu rapidement.

Eau : Les travaux au village ne se feront pas puisque le Syndicat de Riscle n'a pas donné son accord.

Lundi 26 Avril 2004

Excusé : M. Petit

Service de transport pour personnes a mobilité réduite.
M. le Maire informe l'assemblée que ce service a été mis en place par les Actions Sociales de Saint-Mont. Ce service débutera le vendredi 04 Juin. Il est lu la proposition de convention. Cette convention a été étudiée avec le secrétariat de La Communauté de Communes. Les communes participantes sont : Labarthète, Saint-Mont, Saint-Germé, Tarsac et Caumont. Les Maires de ces communes félicitent l'Association pour cette initiative et le travail qui a été fait.
Accord du conseil pour accorder l'autorisation de signature de la dite convention . Une subvention a été allouée lors du budget.

Laurières réserve d'incendie : Il est difficile de trouver des laurières à cette saison, donc il sera planté des Tuyas de Leyland au prix de 2.85 € qui seront achetés à Gascogne Paysage à Caupenne d'Armagnac.

En direct du conseil municipal (fin)

Poubelles : M. Tollis a reçu des doléances de M. Trotin Alain au sujet des poubelles devant chez lui. Le problème ne peut être résolu immédiatement car il faut l'acceptation du SICTOM pour déplacer les containers. A voir dans les plus brefs délais.

Mardi 08 Juin 2004

Sauvegarde de la poste : Il est demandé à toutes les communes de prendre une délibération pour sauver le service public et pour ce qui nous concerne en urgence c'est la poste.
Accord à l'unanimité du Conseil.

Agent Communal : Au 01 Janvier 2005, le service de l'eau est transféré au Syndicat de Riscle. Ce dernier a demandé si l'agent communal de St Mont pourrait faire quelques heures au Syndicat (connaissance du réseau de Saint Mont). Accord du conseil à condition que personne ne soit lésé dans cette nouvelle organisation .

Départ à la retraite de Mme Maurin : Ancienne directrice de l'école maternelle et étant en arrêt de maladie depuis trois ans, Mme Maurin a fait valoir ses droits à la retraite. La commune se charge de faire un cadeau et un pot sera servi par l'intercommunalité le 01 Juillet avec d'autres départs à la retraite des écoles de la CCMVA .

Questions diverses :

Elections Européennes : Dimanche 13 juin de 8h00 à 18h00. Le tour de permanence est établi.

Tables du Foyer : Un lot de 50 tables a été acheté. Ces dernières sont plus larges que les anciennes. Donc il va être fait appel à de bonnes volontés pour faire de nouveaux tréteaux.

Eclairage public. M. le Maire informe que de toutes façons, ce ne sera pas cette année. Déception de certains conseillers.

Association Jeunes Pompiers : Il est demandé une participation de 25 € à la commune, sachant qu'il y a un jeune sur la commune : Xavier Courtade.
Accord à l'unanimité.

La vie du village

	Monsieur **Francis Dorosz** nous a quittés en silence. Nous savions qu'il avait été hospitalisé et qu'il était revenu à sa maison, mais rien ne laissait supposer une mort brutale. Il a laissé dans la douleur ses neveux et nièces qui étaient très près de lui et l'aidaient dans toutes ses tâches. Aux familles Dorosz, Grimaud, Daste, Fourgeaud, tant éprouvés, nous adressons nos sincères condoléances et toute notre sympathie.
CARNET NOIR	Nous sommes surpris par le décès de **Robert Géné** à l'âge de 71 ans, après un court séjour à la maison de retraite de Riscle et après avoir subi des souffrances insupportables qui ne lui permettaient plus de travailler parmi les siens. Après une dure vie de travail, nombreux d'entre nous se souviennent des transports scolaires où il aimait rire avec tout le monde. A Marcelle, Jeannot et Sébastien et toute sa famille si durement éprouvés, nous transmettons nos plus sincères condoléances et amitiés.

En bref

JOUONS

L'inconnu du dernier numéro

Il s'agissait de **Jean-Claude RIGAUD** lorsqu'il était jeune et très studieux C'était difficile, il est vrai, et personne ne l'a reconnu. Pas de gagnant cette fois-ci. Le carton de vin reste dans la cave du Foyer.

L'inconnu(e) de ce numéro

Pas d'inconnu(e) ce mois-ci, trêve estivale oblige Le petit saint-montais fait appel à ses lecteurs pour que des photos d'une ou d'un habitant du village jeune puisse figurer en dernière page. Un carton de vin récompense le gagnant.

LES CHARMETTES EN FETE

Le samedi 3 juillet 2004 après-midi se déroulera dans le parc du centre des Charmettes la traditionnelle fête de l'été dont voici le programme :

A partir de 15 Heures : Animation Non Stop

Le soir : repas (Melon Floc ou nature / Grillade de porc marinées / Brochette de cœurs de canard / Frites / Croustade / Vin): 10 € Adulte
(à réserver au 05 62 69 93 25 ou 05 62 69 74 04)

16h00	-	Concert avec ASCA Musique
17h15	-	Spectacle théâtre du Foyer de Vie « Les quatre saisons »
18h30	-	Apéritif-Concert avec les Échos de l'Adour
20h00	-	Repas dansant avec ASCA Musique

Un nombreux public est attendu pour encourager les pensionnaires et toute l'équipe d'encadrement.

Concours de pêche

Le dimanche 8 août 2004, la société de pêche de SAINT-MONT organise son traditionnel concours interrégional doté de nombreux prix. Le midi, un repas est organisé aux communaux, et un papier, distribué dans les familles, vous informera du menu, du prix et des conditions d'inscription. Ne manquez surtout pas ce traditionnel rendez-vous de l'été.

Fêtes de Saint-Mont

Elles se déroulent les **25, 26, 27 et 28 juin 2004**. Retrouvez en pages centrales le programme des festivités.

Spectacle du R.P.I.

Il a lieu traditionnellement avant la sortie des classes soit le **mardi 22 juin 2004 à 18h00.** Les écoles vous avertiront de la tenue de cette manifestation.

Repas des écoles

Le traditionnel repas annuel est organisé à SAINT-MONT. Il aura lieu, après le spectacle, le :

Mardi 22 juin 2004, à 20h00

Le petit saint-montais est la revue du Foyer Rural de SAINT-MONT.
Directeur de la publication :
Le président du Foyer Rural,
Michel PETIT
Tél : 05 62 69 64 77
Vous pouvez collaborer en apportant vos articles, suggestions, ...

Imprimé par nos soins
Imprimerie Spéciale SAINT-MONT